Étude de cas : Dre Nadia (35 ans)

MEDICUS
RÉGIME DE RETRAITE

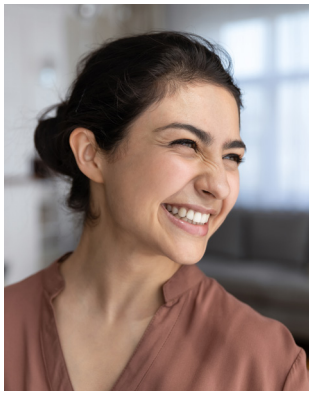

La Dre Nadia adhère à Medicus à l'âge de 35 ans et prévoit prendre sa retraite à 65 ans.

Pendant les 30 prochaines années, jusqu'à sa retraite, sa société verse la cotisation maximale autorisée chaque année, en fonction de ses revenus ouvrant droit à pension.

Total des cotisations et rente versée

Nadia sait que Medicus lui versera une rente jusqu'à la fin de ses jours. Le diagramme ci-dessous lui permet de comparer le total des cotisations que sa société versera au cours des 30 prochaines années (barre 1) à la rente qu'elle peut s'attendre à recevoir du Régime une fois à la retraite, à 65 ans (barres 2 à 4).

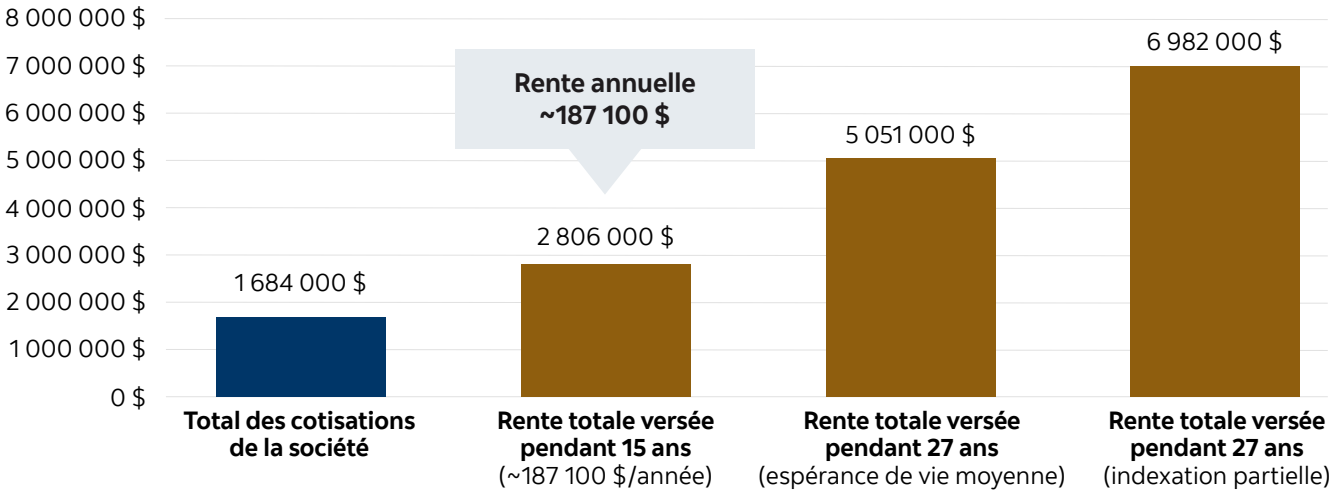

Éléments à considérer

- **Barre 2 :** Medicus offre une période garantie de paiement de 15 ans. En d'autres mots, même si vous décédiez dans les 15 ans suivant votre départ à la retraite, le montant que vous avez investi dans le Régime (voire plus) serait versé à vos bénéficiaires. Bienvenue la tranquillité d'esprit!
- **Barre 3 :** Même si personne ne peut prédire l'avenir, les médecins qui ont 65 ans aujourd'hui peuvent espérer vivre en moyenne jusqu'à 92 ans*. Après 27 ans, le total de la rente versée serait donc d'environ 5,1 M$.
- **Barre 4 :** Medicus a été conçu pour suivre le coût de la vie, lorsque la santé du Régime le permet. Cette barre illustre les prestations totales versées si la rente était indexée à 50 % de l'inflation.

Le scénario et les diagrammes dans ce document sont fournis à titre indicatif seulement et pourraient ne pas correspondre à votre situation. Les montants ont été arrondis pour plus de simplicité. La personne représentée dans cet exemple a 35 ans et est célibataire.

* L'espérance de vie a été estimée au moyen d'une table canadienne normalisée pour les retraités du secteur public, ajustée en fonction du profil des participants au Régime et des hausses futures prévues de la longévité.

Régime de retraite Medicus[MC] est une marque de commerce utilisée sous licence. Le Régime de retraite Medicus est un régime de retraite agréé, enregistré en vertu de la *Loi sur les régimes de retraite* (Ontario) et de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Pour déterminer si le Régime de retraite Medicus convient à vos besoins en matière de planification de la retraite et à vos objectifs de revenu de retraite, veuillez consulter un conseiller financier.

V20260101